

LOIRE ATLANTIQUE

PLAN DÉPARTEMENTAL VELO

2008-2018



I - POURQUOI UN PLAN DEPARTEMENTAL VELO ?

LE DIAGNOSTIC PREALABLE

- **Des aménagements cyclables discontinus et variés avec un manque de lisibilité**
- **Des potentialités d'aménagement du territoire à prendre en compte**
- **Selon une enquête effectuée auprès des élus départementaux en 2006, 3 objectifs devaient être pris en compte :**
 - **La desserte des établissements scolaires**
 - **Les déplacements liés au tourisme et aux loisirs**
 - **La sécurité, l'aménagement des centres bourgs en faveur des déplacements à vélo**

LES ENJEUX POUR LE DEPARTEMENT

- **Des enjeux en termes de mobilité et de déplacement (alternative ou complément à d'autres modes de déplacement)**
- **Des enjeux touristiques**
- **Des enjeux environnementaux**

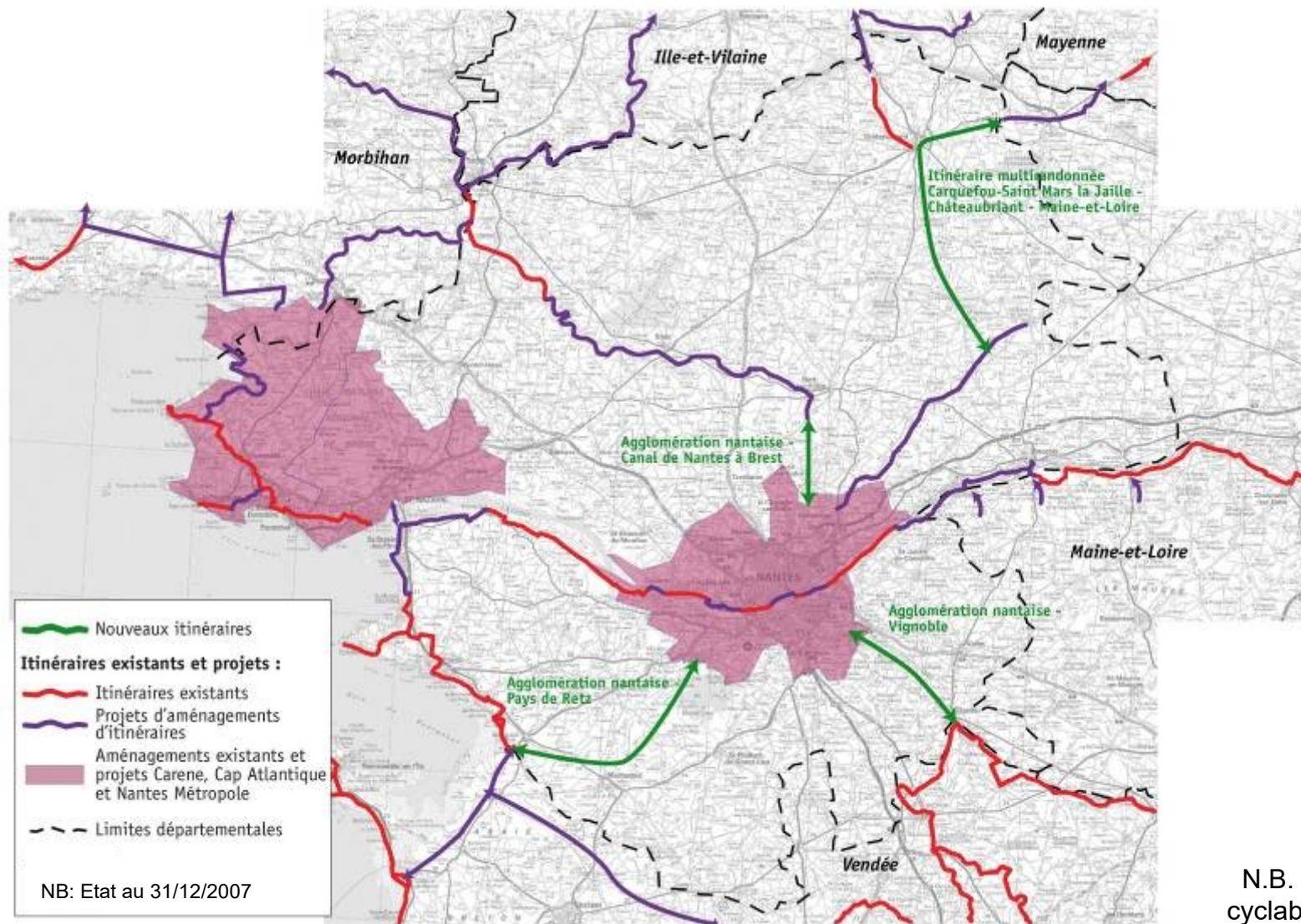
II – LES OBJECTIFS DU PLAN DEPARTEMENTAL VELO

- **Définir une politique globale quel que soit le statut de la voie empruntée**
- **Posséder un outil incitatif au développement des déplacements doux et favoriser les initiatives locales**
- **Rendre cohérents les différents aménagements réalisés et les différentes interventions de partenaires**
- **Clarifier l'intervention financière du Conseil général dans ce domaine**

III – LE PLAN DEPARTEMENTAL VELO

- **un schéma proposé sur 10 ans (2008-2018) approuvé le 12 décembre 2007**
- **un budget global de 20 millions d'euros**
 - **1 million d'euros par an pour les aménagements sous maîtrise d'ouvrage départementale**
 - **1 million d'euros par an pour le soutien financier des projets communaux**

Les itinéraires départementaux



N.B. : état du réseau cyclable au 31/12/2007

Le plan d'actions

- 1- Soutien à l'aménagement d'itinéraires cyclables vers les collèges, gares, points d'échange LILA et aires de covoiturage
- 2- Réalisation de plateformes d'accueil des deux roues aux abords des collèges
- 3- Soutien aux aménagements cyclables en agglomération
- 4- Soutien aux aménagements cyclables hors agglomération
- 5- Aménagement de bandes multifonctionnelles sur le réseau routier
- 6- Aménagement d'itinéraires cyclables départementaux
- 7- Soutien au raccordement d'itinéraires locaux au réseau départemental

IV – PREMIER BILAN DE CETTE POLITIQUE DEPUIS 2008

Actions sous maîtrise d'ouvrage départementale

→ Action n°2 : réalisation de plate-formes d'accueil des 2 roues aux abords des collèges

- Collège de Sainte-Pazanne : mise en place des 16 arceaux vélos en 2009
- Collège de Saint-Herblain : création d'un garage à vélos en 2010

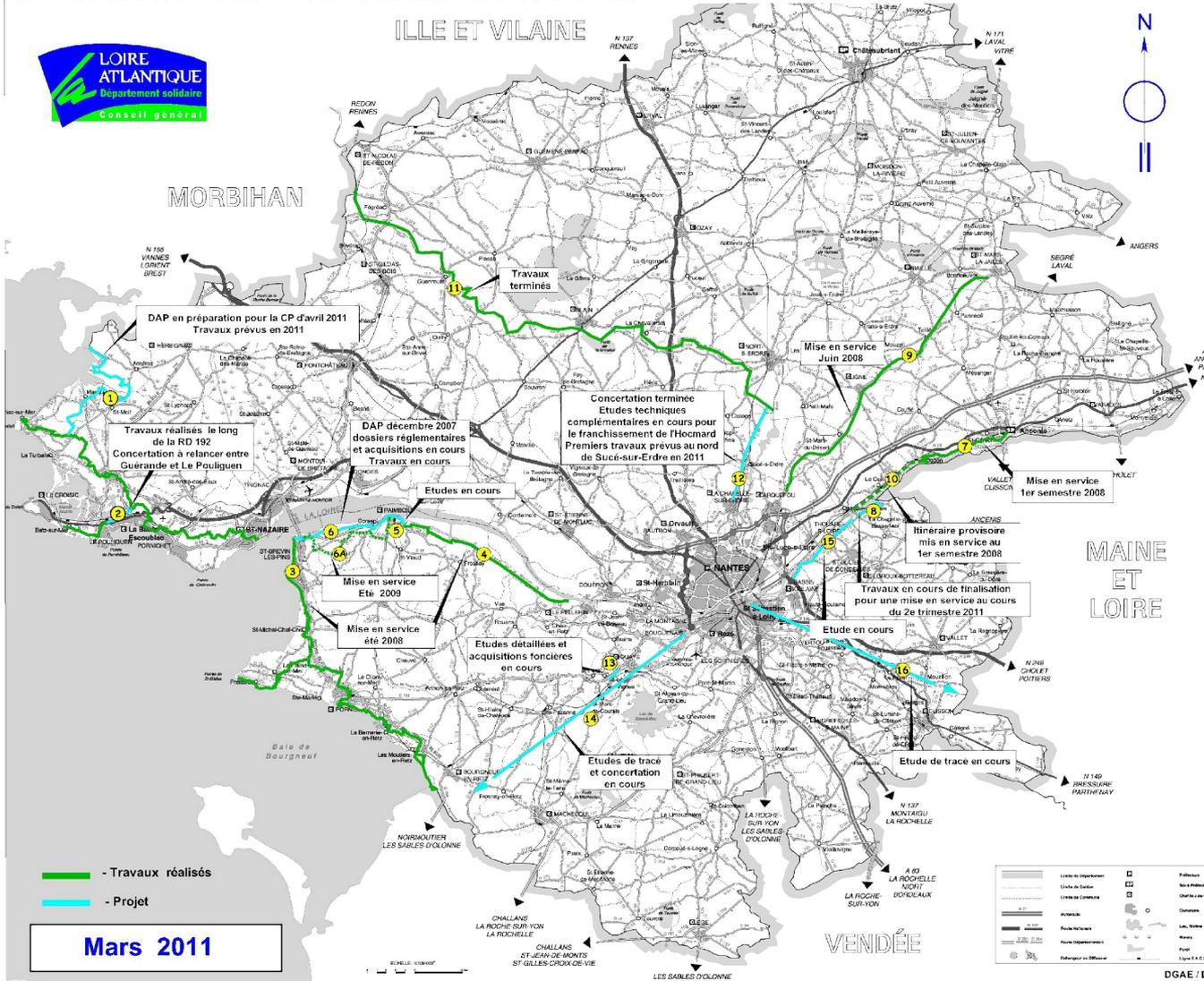
→ Action n°5 : aménagement de bandes multifonctionnelles

Aucun aménagement de bandes multifonctionnelles n'a été réalisé depuis 2008 dans le cadre de nouveaux projets routiers

→ Action n°6 : réalisation d'itinéraires départementaux

- 150 km d'itinéraires créés (dont 133 km sur le Canal de Nantes à Brest) depuis 2008 (au total, le réseau cyclable départemental présente 278 km d'itinéraires créés dont 128 km créés avant 2008)
- Un investissement cumulé de 5 227 885 €
- Des recettes à hauteur de 2 336 383 €

AVANCEMENT DES AMENAGEMENTS CYCLABLES



Mars 2011

- 1 - Vélocéan Tronçon n°1 - Assérac - La Turballe
- 2 - Vélocéan Tronçon n°5 - Guérande - Le Croisic
- 3 - Vélocéan Tronçon n°7 - Saint-Brevin-les-Pins
- 4 - Loire à Vélo - Section entre Paimboeuf et Saint-Viaud
- 5 - Loire à Vélo - entrée de Paimboeuf
- 6 - Loire à Vélo - Section entre Paimboeuf et Saint-Brevin-les-Pins
- 7 - Loire à Vélo - Section entre Ancenis et Oudon
- 8 - Loire à Vélo - Section entre La Chapelle-Basse-Mer et Mauves
- 9 - Itinéraire multirandonnées Carquefou - Saint-Mars-la-Jaille
- 10 - Itinéraire provisoire Oudon - Mauves
- 11 - Canal de Nantes à Brest
- 12 - Liaison entre l'agglomération nantaise et le canal de Nantes à Brest
- 13 - Liaison Bouaye - Saint-Léger-les-Vignes
- 14 - Liaison entre l'agglomération nantaise et le Pays de Retz
- 15 - Liaison au pied de la levée de La Divatte
- 16 - Liaison entre l'agglomération nantaise et le Pays du vignoble



Actions de soutien auprès des communes

- ➔ Action n°1 : soutien à l'aménagement d'itinéraires cyclables vers les collèges, les gares, les points d'échange Lila et les aires de covoiturage
 - 3 dossiers déposés
 - Des subventions allouées à hauteur de 60 807 €

- ➔ Action n°3 : soutien en faveur des aménagements cyclables en agglomération
 - 76 dossiers déposés
 - Des subventions allouées à hauteur de 7 039 695 €

- ➔ Action n°4 : soutien à l'aménagement d'itinéraires cyclables hors agglomération
 - 5 dossiers déposés
 - Des subventions allouées à hauteur de 184 732 €

- ➔ Action n°7 : soutien au raccordement d'itinéraires locaux au réseau principal départemental

Cette action n'a fait l'objet d'aucune demande de subvention depuis 2008.

V – CONCLUSIONS

- **Une avancée importante des itinéraires départementaux (études et travaux)**
- **Une hausse constatée de la fréquentation des itinéraires départementaux en 2010 (campagne de comptage annuelle)**
- **Une montée progressive des demandes de subventions mais qui restent encore à un niveau relativement faible**